

Programmation pluriannuelle et gestion des autorisations de programme/crédits de paiement

Public : Toute personne souhaitant maîtriser la programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme/crédits de paiement.

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs : A l'issue de la formation, le participant est capable de :

Appréhender le cadre juridique permettant l'utilisation des AP/CP

S'approprier la gestion quotidienne et les traitements annuels des AP/CP

Définir des règles de gestion

Comprendre l'intérêt et les risques d'une gestion en AP/CP

Programme :

Les différents modes de gestion

- Concept et définitions
- Avantages et inconvénients du mode de gestion pluriannuel
- Rappel du cadre législatif et réglementaire

Le cadre et contexte général de la gestion des crédits en AE (AP)/CP

- Les fondements de la gestion des crédits en AE (AP)/CP
- La gestion des crédits en AE (AP)/CP comme un outil stratégique
- Les liens avec les outils de programmation budgétaire

Le cycle de vie des AP/CP

- Quel périmètre de l'AP
- Le débat d'orientation budgétaire
- Le vote de l'AP
- L'affectation et l'engagement
- Mandatement
- Virements
- Lissage des crédits de paiement
- La problématique des reports de crédits de paiement
- Les états de synthèse

La gestion pluriannuelle, prospective et risques budgétaires

- La mise en place d'une prospective budgétaire au travers le plan pluriannuel d'investissement (PPI) et le plan pluriannuel de fonctionnement (PPF)
- L'élaboration de son PPI et PPF
- Le lien entre PPI/PPF et AE (AP)/CP
- Le lien avec la préparation budgétaire et la prospective financière
- Les risques d'une gestion non maîtrisée

Mise en situation : Élaboration d'un PPI et PPF et leur articulation avec la gestion des crédits AE (AP)/CP

Les principes et méthodes de budgétisation en AE (AP)/CP

- Les principes, Individualisation, Durée de vie
- Les méthodes de budgétisation en AE (AP)/CP
- La construction de son architecture budgétaire en AE (AP)/CP

Mise en situation : Budgétisation en AE (AP)/CP

Le pilotage de la gestion des crédits en AE (AP)/CP

- Le recyclage des AE (AP) non consommées
- Le suivi des AE (AP)/CP : la mise en place de tableaux de bord de suivi
- L'analyse des reports
- L'intérêt de l'élaboration d'un guide des procédures et sa mise en place
- Les différents contrôles

Méthode pédagogique :

Transmission des apports théoriques par des exposés et des exercices.
Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.